

Supprimons les cavités dangereuses pour la faune !



Sommaire

- p.3 **Brèves** de l'association
- p.8 **Dossier** : Supprimons les cavités dangereuses pour la faune
- p.12 **Coup de gueule et conférence**
- p.13 **Infos naturalistes**
- p.15 **Annonce et biblio**
- p.16 **Agenda**

Le Rôle d'eau

Bulletin d'information
trimestriel de VivArmor Nature
N° 166 - Été 2016
ISSN 0767— 0257

Directeur de publication

Michel Guillaume

Rédacteur en chef

Jérémy Allain

Mise en page

Jérémy Allain et Jean-Paul Bardoul

Ont participé à l'élaboration de ce Rôle d'eau :

Didier Toquin, Jérémy Allain, Franck Delisle, Anthony Sturbois, Michel Guillaume, Jean-Paul Bardoul, Alain Cosson, Claude Alliot, Gilles Allano, Catherine Briet, Delphine Even, Cédric Jamet, Anne Fourier-ASPAS.

Crédit photo :

Didier Toquin, Anthony Sturbois, Alain Ponsero, Franck Delisle, Florence Gully, Marc Cochu, Morgane Declerck, Katel Duclos-Le Saout, ASPAS.

VivArmor Nature

10 bd Sévigné - 22166 ST-BRIEUC
Tél. : 02 96 33 10 57
vivarmor@orange.fr

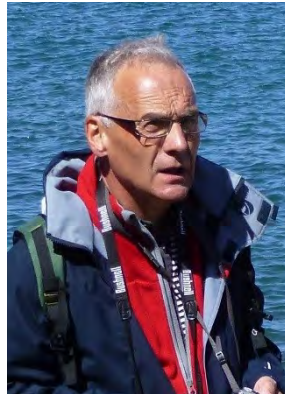
Venez nous rencontrer du lundi au
vendredi de 9h à 13h

**Attention accueil fermé
du 5 août au 5 septembre**

Et aussi sur

www.vivarmor.fr
www.vivarmor.over-blog.com

Vous avez dit : Loi biodiversité ?



Cette loi est en troisième lecture et n'est pas encore adoptée. Pour en savoir plus, je vous renvoie sur le site : <http://www.humanite-biodiversite.fr/document/sursaut-positif-pour-la-loi-biodiversite-en-3eme-lecture-a-l-assemblee>. Souhaitons qu'elle soit adoptée au plus vite et dans sa version la plus aboutie et favorable à notre Mère Nature.

Les plus jeunes pourront dire : « La biodiversité sera enfin prise en compte et un peu plus respectée... »

Les actifs pourront dire : « il en a fallu du temps pour se rendre compte de la perte de la biodiversité et de la non-prise en compte de certaines règles évidentes... »

Les plus âgés pourront dire : « enfin une loi biodiversité, mais que certains délais de mise en application sont longs, trop longs, beaucoup trop longs... »

Prenons un seul exemple : l'interdiction des insecticides néonicoténoïdes. Les députés ont voté leur interdiction ! Bravo, mais avec une date de mise en application au 1^{er} septembre 2018. Ce qui veut dire implicitement pas avant le printemps 2019. Et comment sera respectée cette interdiction ? Les industriels en ont certainement un stock à écouler. Les apiculteurs n'ont pas fini de voir leurs colonies d'abeilles dépérir. Mais elles ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Elles nous servent d'indicateurs. Que deviennent toutes les abeilles sauvages et autres insectes qui rendent autant de service au niveau pollinisation que nos amies les abeilles domestiques.

L'agence de la biodiversité est sur les rails mais sans ressource affectée à ce jour. Comment va-t-elle pouvoir fonctionner et se lancer dans des actions concrètes ?

Que tout cela est long à mettre en place !

On pourrait en dire autant à propos des dates fixées pour un retour à de bons résultats en matière de qualité des eaux en Bretagne...mais c'est un autre sujet.

De notre côté, le projet d'Institut du patrimoine naturel de Saint-Illan, petite agence de la biodiversité avant l'heure, avance. Avec le Conservatoire du littoral, on commence à entrevoir les modifications du domaine, les aménagements futurs et comment chacun va pouvoir y trouver sa place. Il faut encore de nombreuses démarches pour le plan de financement, mais l'optimisme reste de mise.

Je vous souhaite un bel été à toutes et tous.

Didier Toquin
Président de VivArmor Nature

Photo de couverture : Mesange©ASPAS

Brèves de l'asso

777

C'est le nombre d'adhérents à VivArmor au 5 juillet 2016.

Un grand merci à celles et ceux qui nous ont accordé leur soutien cette année.

Nous comptons sur vous pour être nos « ambassadeurs » : parlez de VivArmor à votre famille, vos amis, vos voisins... et offrez-leur notre calendrier (il en reste en stock au local), distribuez notre dépliant dans les commerces que vous fréquentez...

Mobilisons-nous tous cette année encore pour dépasser le cap des 840 adhérents atteint en 2015 !

Stands

VivArmor Nature a répondu présent pour plusieurs manifestations :

- Printemps du développement durable le samedi 9 avril à Langueux, organisé par la municipalité. Pierre-Alexis Rault, bénévole, y a tenu un stand d'information et fait une petite intervention sur nos actions
- Fête du jardin le dimanche 15 mai à Belle-Isle-en-Terre, organisée par Eau et Rivières de Bretagne. Michel Laloi et Lionel Rat, bénévoles, y ont tenu un stand d'information et d'animation (cube mystère). 136 personnes ont été contactées dont 31 enfants.

Rencontres régionales de la Mer et du Littoral

VivArmor était présent à ces 4èmes rencontres organisées le 27 juin à St-Malo. L'association a pu témoigner des actions du Life Pêche à pied de loisir et des progrès obtenus.

Formation Espace Mer

Afin de préparer la saison estivale, VivArmor Nature a présenté aux saisonniers des offices de tourisme de la baie de Saint-Brieuc les consignes et réglettes à diffuser aux pêcheurs à pied de loisir.

La baie des possibles

A l'occasion de cet événement organisé par le Pays de St-Brieuc, VivArmor Nature a proposé un safari du bord de mer à Jospinet le samedi 25 juin. Les participants ont pu découvrir la richesse de l'estran, les bonnes pratiques de pêche à pied et les vestiges d'une écluse à poissons près du rocher Romel.



Fête de la Nature

61 visiteurs sont venus s'informer sur le stand « Quand pêche à pied rime avec Biodiversité » tenu par VivArmor à la réserve Paule Lapique le samedi 21 mai.

Des pêcheurs à pied sensibilisés

La distribution de réglottes continue dans le cadre du Life Pêche à pied de loisir. Afin de mesurer l'efficacité de notre action, nos équipes proposent aux pêcheurs rencontrés lors des grandes marées de vérifier leurs prises. Ainsi 84% des pêcheurs équipés d'une réglotte Life nous ont présenté une récolte conforme contre seulement 47% des pêcheurs non équipés d'un outil de mesure.

Inscrivez-vous pour participer au prochain comptage national des pêcheurs à pied le 20 août 2016 : franck.delisle@vivarmor.fr ou 06 27 47 49 81. Aucune compétence exigée !



1 million de données !

Les naturalistes bretons ne chôment pas... Au cours du printemps, la millionième donnée a été saisie sur la plateforme <http://www.faune-bretagne.org/>. Lancé en 2013, cet outil participatif permet aux naturalistes débutants et expérimentés de transmettre leurs observations.

Natur'Armor 2017

Afin de préparer la prochaine édition du festival, le comité d'organisation s'est réuni le 14 juin pour choisir la ville d'accueil. C'est la ville d'Erquy qui a été retenue.

Natura 2000

Le 13 mai, VivArmor Nature a participé au comité de pilotage du site Natura 2000 Côte de Granit Rose – Sept Îles animé par Lannion-Trégor Communauté. Le comité a validé le document d'objectifs visant à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.



Soutien au peuple des dunes

VivArmor Nature, membre de ce collectif, invite ses adhérents à renvoyer la carte jointe à ce Rôle d'eau au Ministre de l'Economie.



Présentation de Morgane Declerck



Après l'obtention de ma Licence en Biologie Marine à Brest et plusieurs stages réalisés à l'étranger, ainsi qu'une première année de Master en Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques au Pays Basque, c'est en Bretagne que je reviens effectuer mon stage de fin d'année. Adeptes de terrain et de traitement de données, c'est donc dans le cadre du projet « Life Pêche à pied de loisir » que je réalise mon stage de première année de Master de 2 mois. Cette expérience me permettra de mettre en relief l'évolution des bonnes pratiques chez les pêcheurs à pied de loisir, ainsi que d'améliorer mes connaissances sur ce sujet. C'est aussi lors des enquêtes menées pendant les grandes marées, ou au travers de l'animation des stands de VivArmor Nature que je pourrai acquérir de nouvelles compétences en animation nature. Effectuer mon stage au

sein de VivArmor Nature me permet également d'intégrer le milieu associatif de gestion et protection de la nature vers lequel je souhaiterais me tourner à la fin de mes études.

Morgane

Du développement de la connaissance aux enjeux de conservation

Un document de synthèse a été rédigé sur les enjeux de conservation et la stratégie de développement de la connaissance de la réserve naturelle. Ce travail sera intégré aux actes du colloque International « Végétations et conservation de la nature » qui se déroulera à Saint-Brieuc du 4 au 7 octobre 2016. Il est d'ores et déjà disponible sur le site internet de la réserve naturelle sur le liens suivant : <http://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/actualites/de-la-connaissance-a-la-conservation/>

Formation sur le suivi des nurseries de poissons

La réserve naturelle a assisté à une formation organisée par Réserves Naturelles de France et l'Atelier Technique des Espaces Naturels à Dinard sur le suivi de la fonction de nurserie des prés-salés pour les poissons. L'objectif était de standardiser les protocoles de suivi à l'échelle du réseau de réserves et sites impliqués sur la façade Manche-Atlantique. Compte tenu de son expérience dans le domaine, l'équipe de la réserve naturelle a pu intervenir au sein de la formation sur certains points particuliers (mise en œuvre du protocole de pêche, études des ressources alimentaires potentielles).



3 années de suivi des poissons dans les prés-salés

L'équipe de la réserve naturelle travaille actuellement sur la rédaction du rapport d'étude de la fonction de nurserie des prés-salés pour les poissons. Le travail d'Aurore Maire (stagiaire 2015) est repris et notamment complété par les résultats relatifs aux proies potentielles. Ce rapport devrait être mis en ligne sur le site de la réserve naturelle au cours de l'été.

Un nouvel espace de découverte prochainement à la Ville aux Oies

Suite aux aménagements réalisés au printemps sur le terrain de la Ville aux Oies (entretien, clôture), des panneaux de découverte des prés-salés et du phénomène de marée, particulièrement important en baie de Saint-Brieuc, ont été élaborés. Il seront installés sur le site au cours de l'été.

Une réserve bien délimitée

Le respect de la réserve passe avant tout par une bonne délimitation sur le terrain. Ce printemps, l'entretien du balisage a permis le remplacement de deux bouées qui avaient été décrochées par les tempêtes. Ce fut également l'occasion de nettoyer les bouées et de changer les petits matériels les plus usés (chaines, émerillons...) pour assurer une meilleure durabilité du dispositif.

Les gestionnaires se sont réunis

Le comité de co-gestion s'est réuni le 24 mai dernier pour échanger sur les dossiers en cours sur la réserve naturelle (mise en défens Bon Abri, projet de panneau, actions en cours...). Ce fut également l'occasion d'aborder la manière de célébrer les 20 ans de la réserve naturelle tout au long de 2018.

Pêche à pied et qualité sanitaire des gisements

La réserve naturelle contribue à une étude de l'Ifremer sur la connaissance et la prise en compte des risques sanitaires par les pêcheurs à pied amateurs. En fond de baie, le site de Saint-Laurent fait l'objet de différentes sessions d'enquêtes sur le terrain (questionnaire) et intègre un réseau d'autres sites distribués sur la côte nord de la Bretagne.

Mise en défens des dunes de Bon Abri Ouest

Souvenez vous! L'année dernière un dispositif temporaire de mise en défens avait permis d'enclaver les dunes de Bon Abri. Le bilan a été positif et l'aménagement avait finalement été accepté par l'ensemble des usagers. En accord avec la Mairie d'Hillion, cet aménagement a été reconduit de manière permanente afin de protéger les dunes de la fréquentation sur le long terme. Ces travaux ont été conduits en interne par l'équipe de la réserve naturelle.



Action de sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche à pied : îlot du Verdelet dimanche 5 juin 2016

Enjeux de biodiversité : présentation au Conseil Municipal de Ploulec'h

Jérémy ALLAIN est intervenu le 12 mai pour sensibiliser les élus à une meilleure prise en compte du patrimoine naturel dans les politiques publiques. Vous pouvez vous aussi faire connaître cette possibilité auprès de vos élus.

Comité Trame Verte et Bleue

L'association, à travers son directeur, est membre de ce comité de pilotage régional qui vise à prendre en compte en Bretagne la Trame Verte et la Trame Bleue (corridors écologiques) pour répondre à l'érosion de la biodiversité.

Projet jardin biodiversité aux Rosaires

La ville de Plérin vient de missionner l'association pour travailler sur la conception d'un « jardin pour la biodiversité » afin de présenter les actions possibles pour mieux accueillir la faune et la flore chez soi.

Inventaire de la biodiversité de Saint-Ilan

Une quinzaine de naturalistes s'est retrouvée le samedi 25 juin pour une après-midi de prospection tous azimuts de la faune et de la flore dans le domaine de Saint-Ilan.

Travail TVB à Planguenoual

En partenariat avec la municipalité de Planguenoual, la DREAL, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, la Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor, l'association travaillera sur l'identification de la Trame verte et bleue de cette commune. Toutes les informations de présence de telle ou telle espèce sont les bienvenues.

Rencontre avec Bretagne Vivante : présidents et directeurs

Les présidents et directeurs de nos structures se sont rencontrés pour faire le point sur des projets de coopération notamment sur les Atlas de la Biodiversité Communale. Cela a été l'occasion de formaliser un partenariat sur l'échange de données naturalistes dans le cadre du projet d'Atlas Régional des papillons de jour porté par Bretagne Vivante.



Vers un réseau de gestionnaires d'espaces naturels bretons animé par les associations ?

Pour le compte d'un collectif de 11 associations gestionnaires d'espaces naturels en Bretagne, VivArmor accueille et encadre depuis octobre Delphine Even dans sa mission de structuration d'un réseau régional de professionnels de la gestion des milieux naturels. Le scénario élaboré et défendu par le collectif repose sur la création d'un opérateur associatif au sein duquel les 11 associations fondatrices seraient représentées. Au service de tous les gestionnaires bretons, cette nouvelle entité serait chargée de développer des outils visant à améliorer les pratiques et faire émerger des projets ambitieux de préservation des milieux naturels. Le 19 mai dernier le collectif a présenté son projet à Thierry Burlot, vice-président du Conseil régional en charge de l'environnement. Si la Région s'est montrée intéressée par le fonctionnement et les missions proposés, elle n'a pas pu se prononcer sur un éventuel soutien financier... Réponse à l'automne...

Supprimons les cavités dangereuses pour la faune !

Texte : Anne FOURIER - ASPAS

Savez-vous que les pièges mortels les plus fréquents pour de nombreux oiseaux, reptiles et petits mammifères sont les poteaux ouverts au sommet ? En cherchant une cavité pour faire leur nid ou s'abriter durant l'hiver, les animaux cavernicoles tombent dedans sans jamais pouvoir en ressortir.

La plupart de nos aménagements, nos jardins et nos bâtiments recèlent quantité de cavités qui représentent de réelles menaces pour la faune sauvage, sans parler des poteaux métalliques de France Télécom qui représentent depuis plus de 40 ans des pièges mortels pour de nombreuses espèces.

Les poteaux métalliques de France Télécom



Dans les années 70, France Télécom a multiplié ses lignes pour développer et moderniser son réseau téléphonique. Ainsi, des millions de poteaux métalliques creux ont été plantés sur les bords de route et les villages sur tout le territoire français. Mais ces poteaux non bouchés à la cime, constituent un piège mortel pour toutes les espèces en recherche d'un site de nidification. Les parois trop étroites pour déployer les ailes, et trop lisses pour s'agripper, empêchent les animaux piégés d'en sortir. Ils sont alors victimes d'une lente agonie dans le noir, épuisés et affamés. Un oiseau initialement en bonne santé peut agoniser durant 3 à 4 jours.

Il a fallu des années avant de se rendre compte que les poteaux métalliques étaient de véritables pièges pour de nombreuses espèces. C'est en effectuant des interventions au sommet des poteaux que des agents de France Télécom ont signalé des odeurs de putréfaction. Des amoncellements de cadavres ont été retrouvés dans ces orifices, dépassant parfois plus d'un mètre de fond d'un seul poteau, soit entre 40 et 80 oiseaux selon leur taille (surtout les poteaux situés près des arbres).

Parmi les 15 millions de poteaux en France, 3 millions d'entre eux étaient non obturés dans les années 70. Si l'on estime en moyenne à 30 cadavres par poteau creux, 90 millions d'oiseaux et de mammifères seraient déjà morts dans ces poteaux.

D'autres pièges existent

Les poteaux métalliques enlevés par France Télécom ont parfois été revendus à des particuliers à des fins très diverses (poteaux de clôture, poteaux de filets paravalanches, anti-éboulements, poteaux de supports publicitaires, etc...).

Le plus souvent des agriculteurs scient les poteaux en 3 ou 4 tronçons, multipliant le nombre d'extrémités ouvertes. Ils ne sont pas moins dangereux dès lors qu'ils sont installés en position verticale.

Par ailleurs, avec le développement des aménagements routiers, les panneaux de signalisation sont aujourd'hui autant de pièges disposés à tous les coins de rue.

D'autres pièges tout aussi silencieux peuvent exister même chez vous, tels que les cheminées (surtout inutilisées et même condamnées), certaines gouttières, mais aussi les aménagements au jardin. En effet, toutes les cavités ou les trous au ras du sol qui ont des parois verticales, ne présentant aucune aspérité sont impossibles à franchir par la faune sauvage. Ce sont les regards de compteur d'eau, regards d'égout, vides sanitaires, étais, fosses diverses, piscines ou abreuvoirs vides, composteurs ouverts, et bien d'autres installations...

Certaines situations à risque sont fréquemment observées sur les chantiers de construction ou d'entretien (stockage de parpaings, plots de circulations, etc.).

Les poteaux creux verticaux d'un diamètre compris entre 5 et 40 cm représentent un danger mortel pour les espèces cavernicoles !

Des espèces protégées condamnées

Ces cavités-pièges sont susceptibles de porter atteinte à de nombreuses espèces protégées partout en France, comme le moineau domestique, différentes espèces de mésanges, les rouges-queues noir et à front blanc, la sittelle torchepot, la chouette chevêche, l'écureuil ou encore le muscardin.

Toute destruction volontaire de ces espèces est un délit passible d'une peine pouvant atteindre 15 000 euros d'amende et d'un an d'emprisonnement (L.415-3 du code de l'environnement).

De plus, l'article 121-3 du code pénal précise « il y a également délit, lorsque la loi prévoit, en cas de faute d'imprudence, de négligence (...), s'il est établi que l'auteur des faits n'a pas accompli les diligences normales compte tenu, le cas échéant, de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait ». Il serait donc envisageable que l'installateur des poteaux creux, dûment informé des ravages causés à la faune et ayant les moyens de les éviter, puisse être mis en cause pour négligence ayant entraîné la destruction d'espèces protégées.



Effraie©ASPAS

Certaines espèces comme l'étourneau sansonnet, le loir ou encore le lérot, qui sont des victimes potentielles de ces cavités-pièges, ne sont pas strictement protégées. Cependant, le gouvernement français a l'obligation de veiller au maintien de leurs populations dans un bon état de conservation en application du droit européen (directive « oiseaux » et Convention de Berne).

Un recensement national

L'ASPAS et la LPO France décident de se rendre compte du travail réalisé par France Télécom en vérifiant tous les poteaux métalliques en France. C'est avec l'aide de milliers d'adhérents répartis dans toute la France qu'un recensement a été lancé depuis 3 ans.

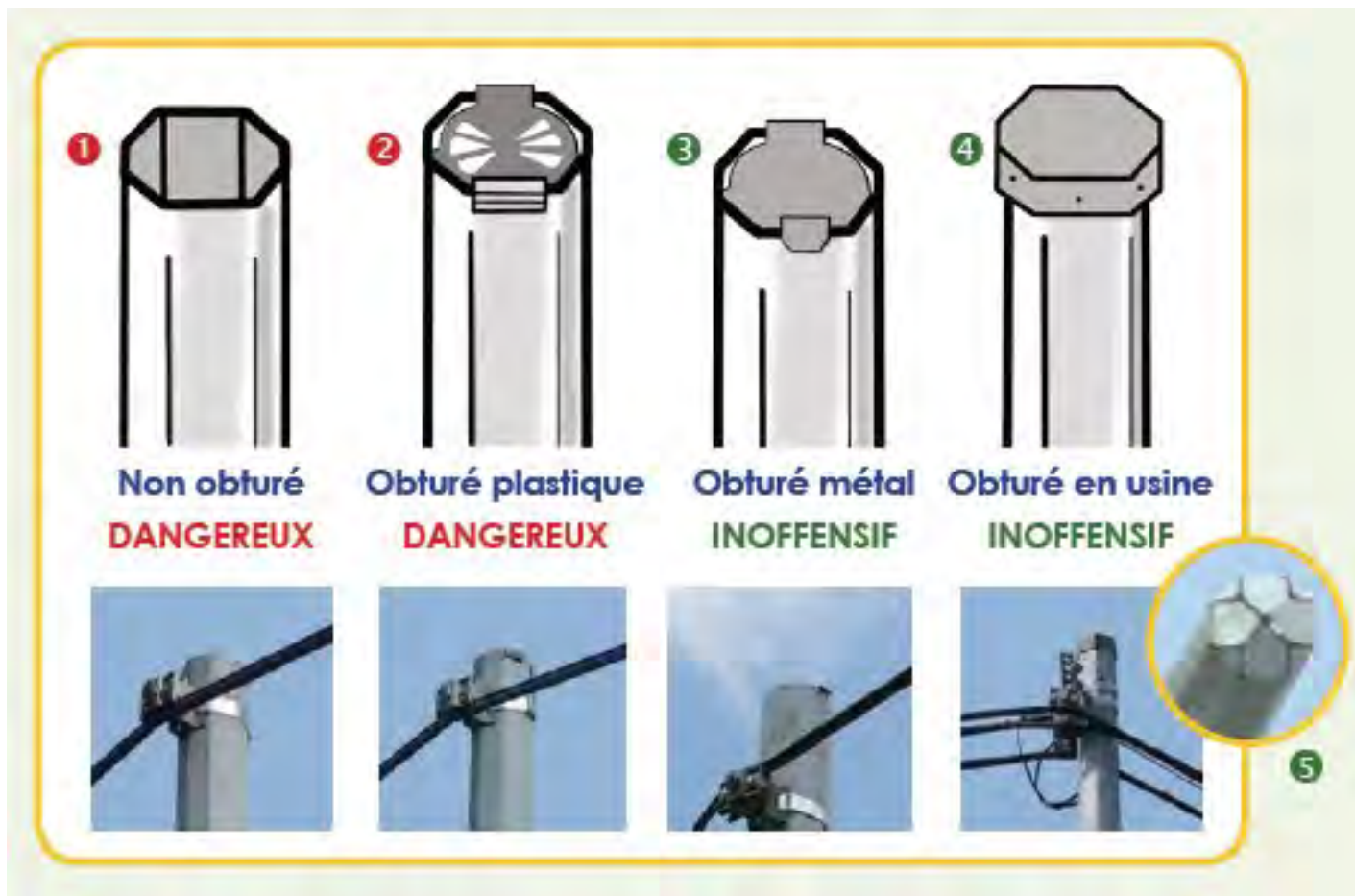
Depuis que nous avons découvert ce fléau, il y a maintenant 40 ans, il est inacceptable de dénombrer encore des pièges qui tuent des millions d'animaux, dont de nombreuses espèces protégées !



Plaquette d'information fournie avec ce Rôle d'Eau

Comment reconnaître ces pièges ?

Poteaux téléphoniques en métal



- (1) **Poteau creux non obturé** : C'est le plus dangereux de tous. On ne distingue rien à la cime. Il n'y a rien pour empêcher l'animal de tomber.
- (2) **Poteau creux obturé par un obturateur en plastique** : Une languette noire est visible sur deux des faces du poteau, mais ces obturateurs se dégradent avec les UV et les intempéries. Malgré l'observation de languettes noires, cela ne garantit pas la présence de la partie horizontale de l'obturateur. Le poteau reste donc dangereux.
- (3) **Poteau creux obturé par un obturateur en métal** : Une languette métallique est visible sur deux des faces du poteau. Le risque est neutralisé.
- (4) et (5) **Poteau creux pré-obturé en usine** : C'est le nouveau modèle sont les nouveaux de poteaux France Télécom, il est pré-obturé en usine par un capuchon en métal. Il ne présente aucun danger pour la faune.

Autres exemples de cavités-pièges

- Poteaux de signalisation routière
- Poteaux des boîtes à lettres dites « collectives »
- Poteaux de panneaux publicitaires
- Poteaux réemployés dans l'agriculture
- Poteaux des filets anti-éboulement
- Poteaux des filets anti-dispersion des déchets
- Manchons de protection des plantations

- Mandrins de récupération
- Cheminées
- Gouttières
- Regards d'égout
- Piscines
- Abreuvoirs
- Composteurs ouverts
- Regards de compteurs d'eau
- Vides sanitaires
- Parpaings
- Étais
- Fosses diverses
- Pots de fleur vides
- Tuyaux plastique

...

Agissons... NEUTRALISONS !

Recensez dès maintenant les cavités-pièges près de chez vous en nous indiquant soigneusement les zones où le problème persiste.

Vous trouverez avec ce bulletin d'information, le dépliant de la campagne. Ce document détaille les principales cavités-pièges et permettra à votre œil averti d'en débusquer d'autres. Il donne des solutions immédiates, des solutions pérennes, des conseils pratiques pour anticiper le problème, et un formulaire de signalement à remplir et à nous transmettre.

La neutralisation des cavités-pièges peut être du ressort d'un service public comme d'un particulier. Dans les deux cas, pour qu'une action soit possible, il faut identifier le propriétaire du terrain où se trouve le piège.

Dans le cas où les cavités-pièges repérées appartiennent à un tiers, un courrier à disposition sur notre site vous permettra de lui signaler le danger, et de lui proposer, pourquoi pas, de l'aider à y remédier.



Obturation©ASPAS



Obturation©ASPAS

Observez, étudiez, neutralisez le piège de façon durable !

Suivez le guide d'action réalisé par l'ASPAS et la LPO !

Chacun peut devenir un observateur avisé et agir à son échelle pour éviter que les cavités-pièges ne deviennent un cimetière pour la faune environnante. En vacances ou à la maison, suivez le guide et devenez incollables sur les solutions permettant à la faune sauvage de s'épanouir.

Pour remédier à ce fléau... soyez inventif !

Nous sommes à la recherche de solutions innovantes pour neutraliser les pièges. Envoyez-nous vos photos et explications pour permettre à d'autres de suivre vos conseils ! Un grillage par-ci, un bout de bois par-là, votre retour illustré nous sera très précieux pour avancer !

Pour toutes questions, contactez-nous par mail à actions@aspas-nature.org, par téléphone au 04 75 25 10 00 ou par courrier à ASPAS, BP 505, 26401 Crest cedex.

Coup de gueule

LA RONDE DU ROUNDUP®

Il y a mois j'empruntais la D700 qui relie St Brieuc à Loudéac. Ma surprise fut grande de constater les bords et îlots centraux jaunis certainement par l'utilisation de désherbants chimiques. Depuis bien longtemps, les associations de protection de la nature alertent sur la dangerosité de tels produits. Les communes aujourd'hui, pour la plupart d'entre elles, se dirigent vers la démarche « zéro phyto ». Les jardiniers gérant les espaces verts les entretiennent manuellement et laissent enfin quelques bandes enherbées, riches de biodiversité, en fauchages tardifs. Les agriculteurs pour des raisons professionnelles, même s'ils en utilisent encore trop, sont contraints par souci d'économies et normes européennes de modifier leurs pratiques culturales. Arpentant le pays de St Brieuc à vélo je suis effaré de voir maintes propriétés, fossés, trottoirs passés aux pulvérisateurs de mort. Les patchworks jaunes traduisent bien les gestes effectués par des citoyens en dépit de toutes les réglementations. Vont-ils entrer à leur tour dans cette danse macabre, la ronde du Roundup® ? Nous les militants, nous avons encore beaucoup à faire pour sensibiliser l'opinion publique. Mais, les responsables gestionnaires des routes départementales ne devraient-ils pas montrer l'exemple ? Ne devraient-ils pas profiter de cette « voie Royale de communication » pour informer la population et j'ajoute, à moindre coût ?

Gilles Allano

Conférence

Conférence de Pierre-Henri Gouyon

Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, à l'AgroParisTech, à l'ENS et à Sciences PoInstitut de Systématique

Biodiversité, génétique & société

La biodiversité est un fait d'observation banal mais, de la systématique du XVIIIème siècle à la génétique du XXème, son interprétation a connu des périodes très différentes. La théorie de l'évolution lancée par Darwin il y a 150 ans constitue la base de la biologie contemporaine.

L'écologie et l'idée de biodiversité, mais surtout la génétique sont issues de cette théorie qui affirme l'unité du Vivant, qui permet d'agir sur lui, mais qui pose de nombreux problèmes à la société, a servi de fondement à des idéologies ignobles et est refusée par les extrémistes religieux. Quant à la description et la sauvegarde de la biodiversité, elles reposent souvent sur des idées simplistes et peu convaincantes. Où en est-on de la compréhension de cette diversité, et de nos actions sur elles ? Les biotechnologies se développent à grande vitesse et de nombreux débats concernant les risques pris mais aussi les aspects éthiques ou économiques ont vu le jour.

Face au débat sur les OGM par exemple, les scientifiques ont souvent considéré les critiques comme essentiellement obscurantistes. Qu'en est-il ? Pourquoi tant d'incompréhension ? Peut-on espérer l'avènement d'un véritable échange entre science, technique et société dans le champ de la biologie. (Texte de P.-H. Gouyon).

Jacques Garoche pour ArtMor'Zik



Avec Art Mor'ZikLe vendredi 16 septembre 2016 à 20h30

Espace Eole à Morieux – Entrée 7€

Infos naturalistes

Inventaire des Lépidoptères des Côtes d'Armor

Dans le cadre de l'inventaire des Lépidoptères des Côtes d'Armor, Alain Cosson nous a signalé deux découvertes particulièrement intéressantes .

Une invasion massive de *Plutella xylostella* à Ploumanach :

Début juin, plusieurs centaines de milliers de ces microlépidoptères sont apparus à Ploumanach.
Ils sont signalés comme migrants. On ne sait pas d'où ils viennent.
En tout cas, je n'ai jamais vu ça !



Scythris ericivorella :



Un petit nouveau pour les Côtes d'Armor, qui vit dans les landes à bruyères. Le seul de cette famille actuellement recensé dans notre département. C'est une espèce très peu documentée en France.

Ce petit papillon d'un noir charbon de bois, se développe sur la bruyère cendrée. Au mois de mai, les fleurs séchées apparaissent agglomérées entre elles avec des fils de soie et la chenille se cache au milieu de cette touffe.



Longue de 15 à 17 mm à son dernier stade, elle arbore la même couleur que les fleurs sèches de la bruyère cendrée et se transforme en chrysalide dans ce même amas de fleurs séchées.



L'imago, qui émerge fin mai début juin, a les ailes antérieures, postérieures, les antennes, les palpes labiaux et les pattes d'un noir intense légèrement luisant. Le papillon se laisse tomber et s'enfouit dans la couche végétale lorsqu'il est dérangé, ce qui explique vraisemblablement le peu de photographies disponibles de cette espèce.

Texte et photos : Alain Cosson.

Les papillons de mon jardin disparaissent sans raison apparente. Faut-il s'en inquiéter ?

Depuis plus de 15 ans, j'observe avec assiduité la présence et l'évolution des papillons dans mon jardin de Paimpol, géré en « refuge à papillons ». Des hauts et des bas selon les années et les conditions climatiques. Mais en moyenne, peu d'évolution significative, une bonne présence des espèces les plus communes.

Or depuis quelques années, disons depuis 2013, je note une régression importante et inexpliquée. Comme témoins je prends deux nymphalidés hivernants : *Aglais urticae* (Petite tortue) et *Inachis io* (Paon du jour). Ces deux papillons étaient très abondants depuis le milieu du printemps jusqu'à la fin de l'été. J'en ai élevé des centaines, récoltant sur les talus des environs les chenilles néonates avant le passage de l'épareuse.



Aglais urticae (Petite tortue) et *Inachis io* (Paon du jour) photos de Claude ALLIOT

2014- Première baisse significative.

2015- Vu une seule Petite tortue dans mon jardin et un seul Paon du jour dans les environs.

2016- A ce jour (mi juin) aucune observation dans mon jardin et dans les environs.

Cette constatation qui concerne ces deux espèces est tout aussi valable pour les autres espèces habituelles.

Etude proposée.

En accord avec Vivarmor Nature, Jérémy et Frank, **je propose à tous les intéressés** la petite étude suivante sur les deux espèces citées plus haut : Petite Tortue et Paon du jour.

1- Noter vos observations, **uniquement dans votre jardin et dans ses environs immédiats**, sur ces deux espèces, en Juin, Juillet, Août et Septembre. En indiquant :

- Observateur
- Nom de l'espèce observée
- Quantité
- Date
- Lieu : Commune et lieu dit (si possible carré UTM)
- Remarques éventuelles.

2- M'envoyer à la fin de chaque mois le résultat de vos observations.

« claude.alliot@orange.fr »

Cette étude devrait permettre de se faire une idée sur l'évolution de ces deux espèces (et éventuellement d'extrapoler sur les autres) et de savoir si mes inquiétudes sont fondées ou non.

Merci d'avance de votre collaboration.

Claude ALLIOT

Annonce

Référent local de la biodiversité

Voilà maintenant pas mal de temps que nous réfléchissons à développer un statut de référent local de biodiversité. L'objectif à terme est d'avoir un réseau de personnes capables de répondre aux interrogations des habitants de leur commune :

- J'ai trouvé un animal blessé, que faire ?
- J'ai des crapauds dans mon jardin, est-ce que normal ?

Afin de répondre au mieux à tous ces cas de figure, nous faisons appel à vous pour nous faire remonter les questions aux situations dont vous avez entendu parler.. (contact : jeremy.allain@vivarmor.fr)

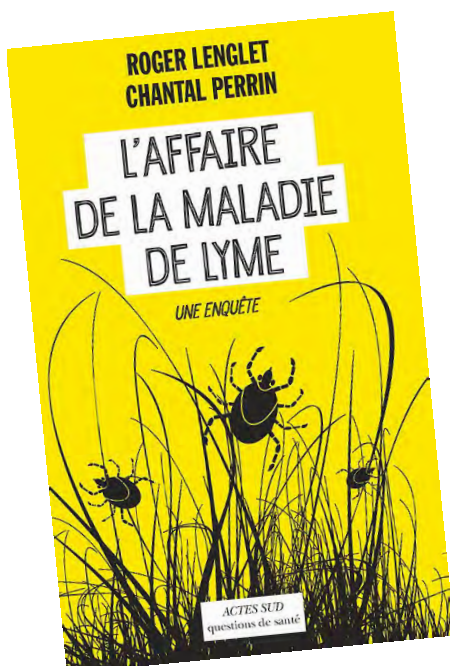
Merci d'avance.

Gilles ALLANO et Jérémy ALLAIN

Biblio

L'Affaire de la maladie de Lyme

Une enquête De Chantal PERRIN et Roger LENGLET



Transmise surtout par les tiques, la maladie de Lyme est une pathologie à évolution lente qui affecte les articulations, le cerveau, le coeur, les systèmes immunitaire et hormonal... Mais aujourd'hui elle représente aussi un scandale sanitaire et politique d'une exceptionnelle gravité.

Alors qu'elle se répand dans le monde à toute allure (de l'Asie à l'Amérique du Nord, du Nord de l'Europe à l'Afrique subsaharienne), les autorités françaises restent dans le déni. Le manque de formation sur Lyme de la majorité des médecins entraîne d'innombrables erreurs de diagnostic et de traitement, à l'origine de l'errance médicale des personnes atteintes. Les malades vivent alors l'enfer. Et les rares médecins qui les identifient et les soignent de façon performante font l'objet de représailles au nom de la maîtrise comptable des assurances maladie.

Cette enquête (la première en France) est le fruit de plusieurs années d'investigation auprès des principaux acteurs concernés par l'affaire et d'immersion dans les études scientifiques. Elle examine aussi la situation dans différents pays.

Tour d'horizon documenté sur cette maladie, ce livre donne également les clés pour une prévention efficace et les bons réflexes à adopter en cas de contamination.

Actes Sud Sciences humaines
Question de santé Avril, 2016 160 pages

prix indicatif : 19, 80€

Activités du 3^{ème} trimestre 2016

Vendredi 5 août :

Safari des bords de mer

Rendez-vous à 15 h, parking entrée plage de Martin à Plérin – gratuit

Jeudi 11 août :

Safari nature sur le sentier littoral

Rendez-vous à 10 h, parking pointe du Roselier à Plérin – gratuit

Samedi 20 août :

Découverte de la pointe du Yaudet et des environs

Journée de découverte nature sur le littoral – Apporter son pique-nique

Covoiturage : départ de la place Octave Brilleaud à St-Brieuc à 10h

(4€/personne)

RV sur place : 11h parking près de l'église du Yaudet

Adhérents et enfants : gratuit - Non adhérents : 5€



Samedi 10 et dimanche 11 septembre

Week-end dans la vallée de l'Aulne et les Montagnes Noires

Sur inscription (les adhérents pré-inscrits recevront prochainement le formulaire de confirmation)

Samedi 17 septembre :

Cap sur l'île Milliau et le marais du Quellen

Journée animée par Escapade Glas – apporter son pique-nique

Covoiturage : départ de la place Octave Brilleaud à St-Brieuc à 8h45

(4€/personne)

RV sur place : 9h45 au port de plaisance de Trébeurden (devant SNSM/

Club plongée)

Sur inscription – Sortie payante : 8€/personne

Samedi 1^{er} octobre :

Energies renouvelables du Mené

Visite animée par La Route des Energies, 100% renouvelable

Covoiturage : départ de la place Octave Brilleaud à St-Brieuc à 13h30

(2€/personne)

RV sur place : 14h15 devant la salle des fêtes de Saint-Gouéno

Sur inscription – Sortie payante : 6€/personne



Merci de nous renvoyer le coupon ci-joint pour les sorties sur inscription, accompagné du règlement à l'ordre de VivArmor Nature.